

Vendredi 29 juin 2018

Le préfet condamne les actes de malveillance sur les réseaux électriques

Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône condamne fermement les actes de malveillance qui se sont produits récemment sur le réseau public de distribution d'électricité conduisant plusieurs communes du département des Bouches-du-Rhône à être privées d'électricité durant plusieurs heures.

Ces actions délibérées sont d'autant plus choquantes qu'elles exposent la population à de plus grands risques notamment dans le cadre de leur prise en charge par les secours.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)